

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 27

Votants : 27

N° 7

OBJET :

PETITE-ENFANCE

**FINANCEMENT CAF
D'UN POSTE
D'ANIMATRICE DE
RELAIS PETITE-
ENFANCE**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 28 NOVEMBRE 2022

Publiée ou notifiée
le : 28 NOVEMBRE 2022

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - JS. LALOY (de la délibération n° 8 à la délibération n° 10), - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE - M. MARIEN - N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - C. BENOIT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ - M. GUICHERD - E. BARGE - P. SEROR - S. BAUD - C. MAGNAUD - F. GONZALES - T. WIRTH - JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD - V. TRIBOULET - R. DEJEAN - C. DUMONT - S. BRUNO - C. BOUARD - P. BONNET, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme et MM. F. SENNEPIN - M. MORGAND - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. SZYPULA - O. ROYER - P. COLAS - T. LAPLACE - A. CORNE - B. BAYLAUCQ - JM. BOUREL - A. GIRAUD - S. THOMAS-MOLLON - JP. RAYMOND - S. MORIER-MIZOULE - J. BLETTYERY - J. ALMAZAN - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté, notamment la compétence « Enfance-jeunesse »,

Vu le décret du 25 août 2021 qui détermine les missions des relais petite-enfance et des établissements d'accueil du jeune enfant,

Considérant le diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale qui a mis en exergue le déficit d'Equivalent Temps Plein (ETP) d'animatrice au sein des relais petit-enfance gérés par Vichy Communauté (2 ETP pour 270 assistantes maternelles),

Considérant le financement déployé à l'échelle nationale par la CNAF pour soutenir le fonctionnement des relais petite-enfance (en moyenne, financement d'un ETP d'animatrice pour 60 assistantes maternelles),

Considérant le montant forfaitaire de 12 500 € / ETP mis en place par la CAF de l'Allier pour accompagner les gestionnaires de relais petite-enfance,

Propose au Bureau Communautaire :

- De positionner à temps complet une éducatrice de jeunes enfants déjà en poste au sein du service enfance sur les relais petite-enfance,
- De solliciter le soutien financier forfaitaire de la CAF de l'Allier à hauteur de 12 500 €,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 24 novembre 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

	Signé numériquement par FREDERIC AGUILERA DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002 433998903, CN=Certinomis - Easy CA Raison : J'ai approuvé ce document. Emplacement : A vichy Date : lundi 28 novembre 2022 09:07:40
---	--

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°7 BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 NOVEMBRE 2022

Objet de l'acte : PETITE-ENFANCE - FINANCEMENT CAF D'UN POSTE D'ANIMATRICE DE
RELAJ PETITE-ENFANCE

.....
Date de décision: 24/11/2022

Date de réception de l'accusé 28/11/2022
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 24NOV2022_7

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20221124-24NOV2022_7-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5
Finances locales
Subventions

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 7_delib_CAF_signé.pdf (99_DE-003-200071363-20221124-
24NOV2022_7-DE-1-1_1.pdf)